



Registre Suisse de la Paralyse Cérébrale

*Par souci de simplification, nous utilisons la forme masculine, étant évident que la forme féminine est toujours sous-entendue.

Information pour les adolescents de plus de 14ans

Cher/Chère _____

Nous souhaitons par la présente t'informer du projet de Registre Suisse de la Paralyse Cérébrale. Lis stp attentivement cette information. N'hésite pas le cas échéant à poser des questions à ton médecin ou à contacter le Registre si tu désires avoir plus de précisions.

Qu'est-ce le Registre Suisse de la Paralyse Cérébrale (Swiss-CP-Reg)?

Le Swiss-CP-Reg recueille dans une base de données des renseignements médicaux d'enfants, adolescents et adultes atteints de paralyse cérébrale. Le registre a été créé en 2016 et est centralisé à l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Berne. La professeur Dr. med. Claudia Kuehni dirige le registre en collaboration avec plusieurs pédiatres spécialisés dans le domaine de paralyse cérébrale des principaux hôpitaux de Suisse. La commission cantonale d'éthique compétente a examiné et approuvé ce registre.

Pourquoi recueillir des informations sur la paralyse cérébrale?

En Suisse, environ 3'000 enfants et jeunes et 12'000 adultes vivent avec une paralyse cérébrale. La paralyse cérébrale est la cause la plus fréquente d'handicap moteur dans l'enfance. Les personnes touchées sont souvent limitées dans plusieurs domaines de la vie courante. Il n'existe encore aucun traitement qui conduit à la guérison.

Lors de tes consultations médicales, le médecin consigne normalement des données sur ta santé générale, sur le développement de ta motricité et sur les thérapies appliquées. La cause de la paralyse cérébrale, si elle est connue, est également répertoriée.

Ces données sont disponibles dans ton dossier médical et sont importantes pour la recherche. Afin d'obtenir un panorama global et précis de la paralyse cérébrale en Suisse, il est important que nous puissions saisir et analyser les données de l'ensemble des personnes concernés. Nous aimerions ainsi te demander d'autoriser ton médecin traitant à transmettre tes informations médicales au Swiss-CP-Reg. Par cette démarche, nous t'invitons à soutenir la recherche médicale dans le domaine de la paralyse cérébrale.

Quels sont nos objectifs?

Le registre vise à améliorer dans un futur proche le traitement ainsi que le bien-être des personnes atteintes de paralyse cérébrale. Nous désirons connaître les causes et la fréquence des divers types de paralyse cérébrale en Suisse. Nous souhaitons aussi examiner précisément la trajectoire de ces personnes, la prévalence de problèmes médicaux associés (par ex. épilepsie) et les effets des différents traitements sur la qualité de vie. Au-delà des aspects strictement médicaux, nous aimerions connaître

l'impact des mesures de soutien scolaire sur l'intégration dans le monde du travail et plus généralement sur les besoins au quotidien des personnes et de leurs familles. En recueillant ces données de façon centralisée, les différents modes de prise en charge médicales et pédagogiques ayant cours en Suisse peuvent être comparés entre les centres médicaux, dans l'optique d'une harmonisation des pratiques de soins et de leur amélioration à long terme.

Quelles personnes peuvent participer ?

Toute personne ayant un diagnostic de paralysie cérébrale et vivant ou en traitement en Suisse peut participer.

Quelles données sont enregistrées ?

Nous recueillons dans la base de données seulement les données médicales préexistantes. Aucun examen ou traitement complémentaire ne sera effectué pour les besoins du registre.

Les données concernant la maladie : Ces informations se trouvent dans ton dossier médical. Ces données comprennent des informations sur la naissance, le diagnostic, l'évolution, les troubles associés à la paralysie cérébrale (par exemple : l'épilepsie ou problème de vue) ainsi que les traitements médicaux ou chirurgicaux réalisés (par exemple : physiothérapie, une chirurgie de la hanche, médication contre la spasticité). Tant que tu es d'accord, nous allons recueillir des données sur ces thèmes.

Les données administratives : Ces données comprennent le nom, l'adresse, l'adresse email, la date de naissance, le numéro d'identification de l'hôpital et le numéro AVS, ainsi que les noms, les dates de naissance et les professions des parents et l'adresse du pédiatre. Ces informations sont nécessaires pour assurer dans l'avenir, la collecte de nouvelles données sur la même personne. Ces données actualisées sont également importantes pour t'adresser des questionnaires.

Questionnaires sur l'état de santé et la qualité de vie : Un questionnaire plus général sur la qualité de vie au sens large te sera adressé à intervalle régulier. Il s'agit d'aspects ayant trait à ton bien-être, aux modes d'alimentation, à la fréquence des traitements médicaux, aux besoins éducatifs à l'école. Des questions sur l'impact familial de la paralysie cérébrale et tes préoccupations seront intégrées. Tu peux bien sûr à chaque fois décider si tu veux ou non répondre à ces questions.

Lien avec d'autres bases de données : Les informations issues de ton dossier médical sont complétées par les données d'autres registres de santé suisse pour obtenir des informations supplémentaires. Cela inclut les bases de données de l'Office Fédéral de la Statistique (par exemple les statistiques des naissances et des décès, les statistiques hospitalières), l'assurance-invalidité, l'assurance maladie et SwissNeoNet (registre des naissances prématurées). Nous déterminons les éventuels changements d'adresse auprès des contrôles des habitants.

Autre: Du fait que les mesures éducatives de la petite enfance ainsi que le type de scolarité peuvent influencer le développement, nous aimerions recueillir des données s'y rapportant.

Invitation à participer à des études approfondies : Si au cours des prochaines années, une étude approfondie est conduite sur la paralysie cérébrale en Suisse, nous pourrions être amenés à t'inviter à participer, par exemple, pour mener un examen médical ou bénéficier d'une nouvelle approche thérapeutique. La participation à ces études est toujours volontaire.

Pourquoi participer ?

Ta participation aide à mieux comprendre les causes et l'évolution de la paralysie cérébrale. La recherche dans ce domaine peut aider à optimiser les modalités diagnostiques, le traitement, les mesures de prévention et la couverture médicale des personnes atteintes de paralysie cérébrale en Suisse à condition d'avoir suffisamment d'informations à disposition. À long terme, ceci devrait conduire à améliorer la santé et la qualité de vie des personnes atteintes de paralysie cérébrale.

Si au cours des prochaines années une étude approfondie sur la paralysie cérébrale est conduite en Suisse, tu pourrais être invité à y participer. Tu peux aussi à chaque moment nous demander un extrait de tes données, par exemple pour pouvoir planifier un traitement chez un nouveau médecin.

Le consentement peut-il être refusé ou annulé ?

Le consentement pour la participation au Swiss-CP-Reg est facultatif et peut, à tout moment, être refusé ou retiré sans justification. Toi seul peux décider si tu veux fournir tes données. Un refus immédiat ou une annulation ultérieure n'entraînent aucun désavantage pour ton traitement médical. Si tu n'es pas d'accord, seules des informations minimales, sans mention du nom ou de l'adresse, seront enregistrées.

Obligations

En participant, tu ne prends aucun engagement et tu n'encours pas de frais supplémentaires.

Risques

Aucun test ou traitements supplémentaires ne sont réalisés pour ce projet.

Qu'advient-il des résultats de la recherche ?

Chaque année, les pédiatres participants sont informés sur les derniers résultats de la recherche et discutent ensuite comment mettre en pratique les résultats obtenus. Ainsi, les résultats de nos projets de recherche peuvent améliorer dans le futur ta prise en charge et celle d'autres patients.

Les résultats seront publiés sous forme d'articles scientifiques dans des journaux médicaux. En aucun cas, ton nom ou des renseignements te concernant ne seront publiés dans des rapports ou des publications qui résultent de cette étude.

Les données sont-elles traitées de manière confidentielle ?

Les informations sont toujours traitées de manière confidentielle. Seuls les employés du Swiss-CP-Reg et les chercheurs qui ont absolument besoin des données pour leurs études scientifiques peuvent les utiliser. Durant son déroulement, le projet peut faire l'objet d'inspections par la commission d'éthique compétente. Pour les besoins de ces inspections, le responsable de projet doit alors produire les données personnelles et médicales. Toutes ces personnes sont soumises au secret professionnel. Les mesures de protection des données sont continuellement adaptées aux nouvelles exigences. Toutes les données restent inaccessibles aux tiers. La destruction des données n'est pas prévue. Nous n'analysons que des données codées (absence de toute identification).

La transmission des données

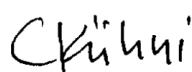
Des extraits des données peuvent être transmis de manière codée. Les demandes d'utilisation des données pour des fins de recherche sont analysées de façon indépendante par le conseil de recherche du registre. Si un projet de recherche remplit toutes les conditions légales et poursuit les objectifs du registre, les données sont transmises de façon codée et mises à disposition pour ce projet en absence de toute identification.

Cela est vrai aussi pour les études internationales. En effet, de nombreuses questions importantes ne peuvent être adressées que par une coopération internationale. Un exemple remarquable est le registre européen de la paralysie cérébrale (Surveillance of Cerebral Palsy in Europe, SCPE).

D'autres questions ?

Si tu as encore d'autres questions, tu peux contacter ton médecin traitant ou t'adresser directement au Swiss-CP-Reg:

Dr. Anne Tscherter, Institut de Médecine Sociale et Préventive, Université de Berne, Mittelstrasse 43, 3012 Bern, Tel. 031 631 33 95, swiss-cp-reg@ispm.unibe.ch



Médecin chef
Clinique/cabinet médical

Prof. Dr. med. Claudia Kühni
Directrice du Registre Suisse de la Paralysie Cérébrale
Institut de Médecine Sociale et Préventive
Université de Berne